

L'HABITAT INCLUSIF

L'Habitat inclusif est proposé à des personnes en situation de déficiences psychologiques ou mentales, ainsi qu'à des personnes âgées dont le but est le réapprentissage des actes de la vie quotidienne.

L'ambition est de proposer à des personnes éloignées de l'habitat de droit commun, un logement privé autonome.

Concrètement, il s'agit d'un logement sous forme de colocation ou chaque locataire dispose de son espace privatif, tout en bénéficiant d'espaces communs où les locataires peuvent se retrouver.

ACCES AU DISPOSITIF

L'Habitat inclusif ... un projet par étapes...

- ① Demande exprimée par la personne au travers du dossier de candidature accessible à la demande par mail (cf Contacts) ou dans la base documentaire BlueKango.
- ② Evaluation médicale et sociale.
- ③ Examen du dossier de candidature par la commission d'attribution.
- ④ Entretien avec la candidat et visite de l'Habitat.
- ⑤ Décision de la Commission.



Adresse

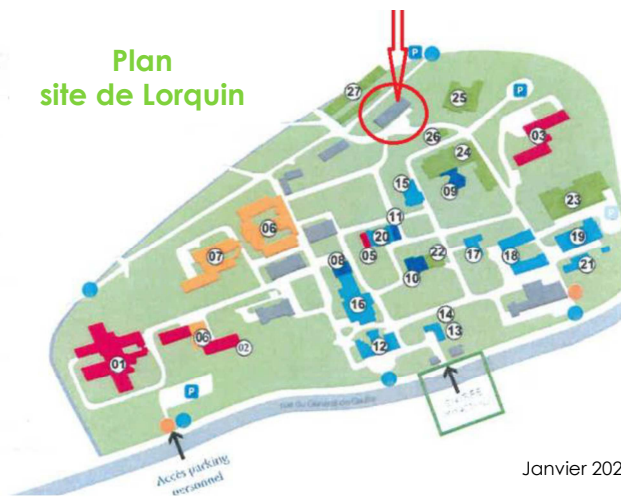
5, Rue du Général de Gaulle
57790 LORQUIN

Contacts :

Madame Coline HISS
Coordinatrice

☎ 03 87 23 14 47 06 76 10 09 52
hissc@ch-lorquin.fr

Plan site de Lorquin



Janvier 2022

Habitat inclusif





L'HABITAT INCLUSIF, c'est quoi ?

« Une alternative...
Vivre autrement... »

La maison

L'Habitat inclusif est situé sur la commune de Lorquin, au sein du Centre Hospitalier et à proximité de diverses commodités : supermarché, boulangerie, tabac-presse, banque, restaurants, pharmacie, coiffeur, mais aussi une Maison de Santé, ainsi qu'une Maison France Services.

La maison se compose de 4 studios et 6 chambres. Les espaces communs : cuisine, salle à manger, pièces de vie, buanderie, salle d'activités et garages seront mis à la disposition de l'ensemble des locataires, ainsi qu'un espace extérieur avec un jardin.

Être locataire ça veut dire quoi ?

Intégrer un habitat inclusif c'est devenir locataire et de fait, s'acquitter de devoirs et être accompagné pour les droits.

Les locataires doivent s'acquitter mensuellement d'un loyer, respecter la charte de la vie sociale et partagée, participer à la vie collective.

Les locataires disposent librement de leurs espaces privés, bénéficient d'accompagnements et, d'activités. Les locataires peuvent recevoir des visites en journée.

Modalités d'accompagnement

Ce mode d'Habitat offre à l'ensemble des locataires un accompagnement collectif au travers d'un projet de vie sociale et partagée permettant une participation sociale et citoyenne, incluant une dimension conviviale grâce aux activités communes, aux repas communs, à la solidarité prônée au sein de l'habitat.

L'Habitat Inclusif c'est aussi un accompagnement individuel et personnalisé permettant à chaque locataire de construire son projet de vie avec un soutien adapté en fonction des besoins et des possibilités de chacun.

« Être chez soi,
Sans être seul »

